

# communiqué de presse



## Objet : Déchèterie de Bonnelles

### Titre : La déchèterie de Bonnelles rouvre le mercredi 13 juillet 2016

SITREVA poursuit la modernisation de son réseau de déchèteries. Ainsi, la déchèterie de Bonnelles, dont l'aménagement obsolète ne permettait plus d'accueillir les usagers dans des conditions satisfaisantes et sécurisées, a été entièrement réhabilitée. Aujourd'hui, elle répond totalement au Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA) d'Ile-de-France et aux prescriptions de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE).

#### Un équipement moderne, fonctionnel et sécurisé

Toujours en recherche d'amélioration du service au public et fort de son expérience en matière d'exploitation de déchèteries, Sitreva a conçu un équipement moderne, véritable «centre de déconsommation».

Les zones de dépose des déchets sont, en effet, conçues comme les rayons d'un supermarché inversé ; si toutes restent accessibles en véhicule, le déplacement des piétons a également été facilité : une zone de stationnement a été aménagée sur la plateforme, libérant les quais, et donnant aux usagers accès à des chariots grâce auxquels ils pourront décharger leurs multiples déchets et les déposer de quai en quai sur un parcours piétonnier sécurisé.

Les murets anti-chute, qui habillent les quais réservés au dépôt de déchets dans les bennes en contrebas, ont été repensés afin d'améliorer le confort des usagers tout en garantissant leur sécurité lors des opérations de déchargement.

La dissociation des flux améliorera la fluidité du trafic, réduira le temps de dépose des déchets et augmentera la sécurité des usagers en minimisant les risques d'accidents : d'une part, les véhicules de service accéderont à la déchèterie par des voies distinctes de celles des usagers ; d'autre part, 14 quais, et 8 bornes, exclusivement réservés aux usagers du service public et aux professionnels, recevront, chacun, un type différent de déchet. Il est à noter que les quais de dépose des déchets dangereux (DDS) et des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) seront accessibles depuis un niveau inférieur à la plateforme principale, afin de faciliter leur collecte par les prestataires de valorisation tout en assurant la séparation des flux et la sécurité des usagers.

#### Contact

Bruno LOURDELET - Nathalie DUJARDIN

Tél : 01.34.57.12.20

communication@sitreva.fr

www.sitreva.fr

facebook.com/sitreva

